

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION 2025-09-62**

**OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 18 septembre 2025

Date d'affichage : 18 septembre 2025

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 31

**Etaient présents** : Fabrice JACOB, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Procurations :**

Christian PETITFRERE à Joël TRANVOUEZ

Monique BRONEC à Danièle LE CALVEZ

Céline SENECHAL à Catherine ANDRIEUX

Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE

Marie FOURN à Eliane PICART

**Monsieur Claude SEGALEN a été nommé secrétaire de séance.**

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 juin 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 juin 2025

**Décision du Conseil municipal : adoptée à l'unanimité**

3 abstentions (Mesdames Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL et Monsieur Pierre BODART)

Messieurs Jean-Yves CAM et Emmanuel MORUCCI étant absents au Conseil municipal du 25 juin 2025, ne souhaitent pas prendre part au vote.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
A GUIPAVAS, LE 25 SEPTEMBRE 2025

Le Maire,  
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,  
Claude SEGALEN

